

# Politique environnementale des Marais du Vigueirat appliquée aux activités d'accueil du grand public

Situés en Camargue orientale sur la commune d'Arles (hameau de Mas-Thibert), les Marais du Vigueirat sont un des territoires (1121,5 ha) acquis par le Conservatoire du littoral. Doté d'un patrimoine naturel exceptionnel, le site est reconnu comme étant l'une des zones humides les plus riches du littoral méditerranéen, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Les Amis des Marais du Vigueirat se sont vus confier en 2001 la gestion du site en partenariat avec la Ville d'Arles, l'Office de tourisme d'Arles et le WWF-France.

Favoriser et maintenir la fonction environnementale du site en respectant son équilibre écologique est l'action fondatrice et principale des Amis des Marais du Vigueirat.

Un autre objectif est de développer les fonctions économiques et sociales du site compatibles avec la préservation de la biodiversité à travers notamment l'ouverture au public. Le seuil qui permet d'obtenir des retombées économiques suffisantes sur le territoire du hameau de Mas-Thibert est estimé à 100 000 visiteurs.

Un des enjeux majeurs est donc de rendre compatibles le développement d'activités sur les Marais du Vigueirat et la conservation de son patrimoine naturel. La mise en œuvre du programme Life PROMESSE entre 2003 et 2007 a permis de mettre en cohérence les infrastructures du site avec les objectifs de protection du patrimoine naturel et de l'ouverture au public. Cette mise en cohérence concerne l'impact sur l'air, l'eau et le sol. La mise en place du système de management environnemental EMAS dans les activités d'accueil du grand public sur le site (visites libres et guidées) s'inscrit dans cette continuité.

Pour cela les Amis des Marais du Vigueirat s'engagent, à travers leur politique environnementale, dans les domaines suivants :

- énergie : produire autant d'énergie renouvelable que ce qui est consommé sur le site tant pour les bâtiments (chauffage et électricité) que pour les déplacements (utilisation de véhicules fonctionnant à l'huile végétale recyclée ou à l'électricité),
- eau : réduire les consommations d'eau, valoriser les eaux de pluies et traiter écologiquement les eaux usées,
- déchets : réduire leur production, améliorer la qualité du tri et des filières de valorisation,
- achats de biens et de services : prendre en compte des critères environnementaux et locaux,
- prévention de la pollution : réduire la quantité et la nocivité des rejets directs et indirects dans l'eau, l'air et le sol,
- respect de la réglementation applicable sur le site,
- amélioration continue de nos pratiques environnementales et de notre système de management environnemental.

Les Amis des Marais du Vigueirat s'investissent dans le transfert de cette expérience vers les autres structures gestionnaires d'espaces naturels français afin de les inviter à adopter cette démarche complémentaire de leur fonctionnement actuel.

Fait à Mas-Thibert le 15 janvier 2011  
Le directeur Jean-Laurent LUCCHESI

